



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## abattoirs

Question écrite n° 21599

### Texte de la question

M. Jean-Philippe Mallé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la récente annonce de la prochaine fermeture de l'abattoir bovin situé à Nogent-le-Rotrou (Eure et Loir) mettant un peu plus en difficulté les éleveurs franciliens, privés d'un établissement de ce genre dans l'ouest de l'Île-de-France. La disparition des abattoirs locaux franciliens va contraindre les éleveurs à utiliser des abattoirs situés en Normandie ou en Bretagne, entraînant des surcoûts défavorables à la commercialisation en circuit court. Cette annonce de fermeture pose aussi la question de la traçabilité et de la sécurité sanitaire : l'actuel débat sur la traçabilité et le raccourcissement des circuits de transformation de la viande, lancé suite au scandale de la viande de cheval, a en effet révélé l'importance croissante des produits locaux et des circuits courts. Aussi, il lui demande comment il compte adapter le projet gouvernemental, fondé sur l'informatique et visant à établir des connexions entre l'offre et la demande au niveau local, aux problématiques locales de la région Île-de-France et de préciser concrètement les différentes mesures envisagées par le Gouvernement afin de redresser la production pour avoir la possibilité de maintenir ces outils de transformation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Philippe Mallé](#)

**Circonscription :** Yvelines (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21599

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3154

**Question retirée le :** 26 mars 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)